

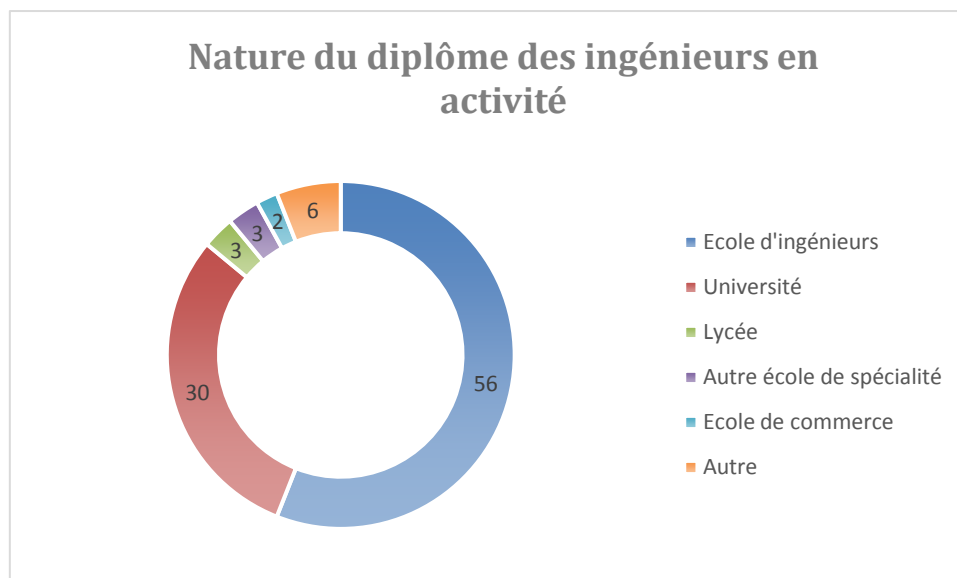
L'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres) vient de publier une étude sur la situation professionnelle des cadres ingénieurs<sup>1</sup> en 2012, qui compare les cadres ingénieurs diplômés d'une école d'ingénieurs (« ingénieurs diplômés ») et les cadres qui ne sont pas passés par une école d'ingénieurs mais dont l'intitulé de leur poste est « ingénieur » (« ingénieurs de métier »).

1

## I. Les ingénieurs en activité

Dans le monde professionnel, le terme « ingénieur » désigne un cadre qui a un diplôme d'ingénieur acquis au sein d'une école d'ingénieurs ou un cadre qui occupe un poste dont l'intitulé est « ingénieur ».

44% des ingénieurs en activité sont des « ingénieurs de métier » non diplômés d'une école d'ingénieurs. La figure suivante montre la diversité des diplômes de l'ensemble des ingénieurs en exercice. : 56% sont diplômés d'une école d'ingénieurs, 30% sont diplômés de l'université, 2% d'une école de commerce, 3% d'autres écoles de spécialité, et 3% ont un diplôme de l'enseignement secondaire.

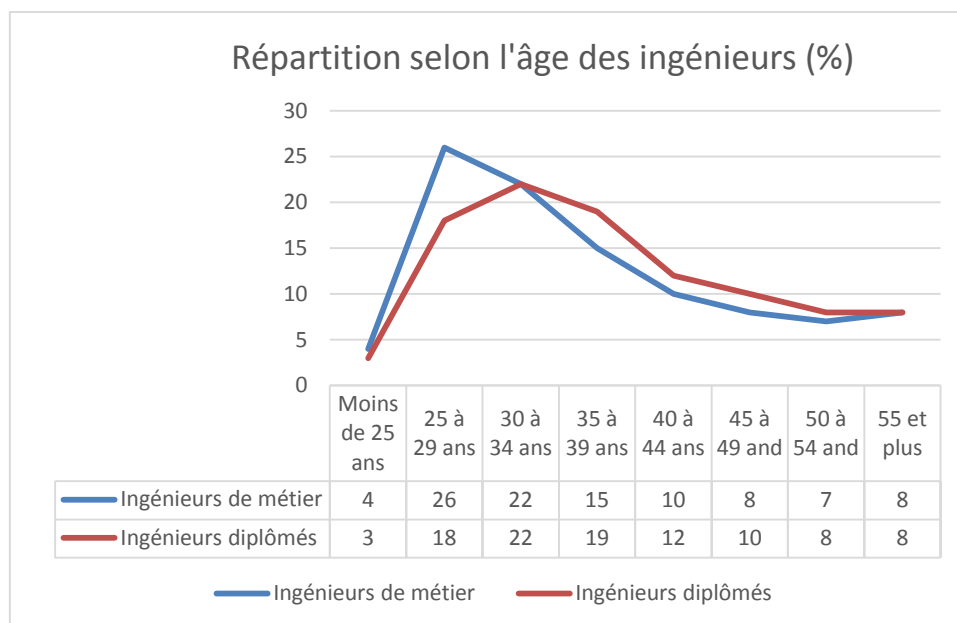


<sup>1</sup> « Situation professionnelle des cadres ingénieurs », Les Etudes de l'Emploi Cadre, N° 2013-40, APEC, mai 2013, 34 pp. ISBN 978-2-7336-06841

Si les ingénieurs diplômés ont tous un diplôme certifiant d'un niveau Bac+5, les « ingénieurs de métier » sont seulement 82% dans ce cas. 7% des « ingénieurs de métier » sont titulaires d'un Bac+4, 2% d'un Bac+3, 8% d'un Bac+2 et 1% ont un niveau secondaire ou Bac.

## II. Répartition selon l'âge des ingénieurs diplômés et des « ingénieurs de métier »

Si l'on compare la distribution selon l'âge de ces deux populations, on constate que la population des « ingénieurs de métier » est plus jeune que celle des ingénieurs diplômés : 30% ont moins de 30 ans contre 21 % pour les ingénieurs diplômés.



## III. Répartition selon les caractéristiques de la formation et de l'emploi occupé des ingénieurs diplômés et des « ingénieurs de métier »

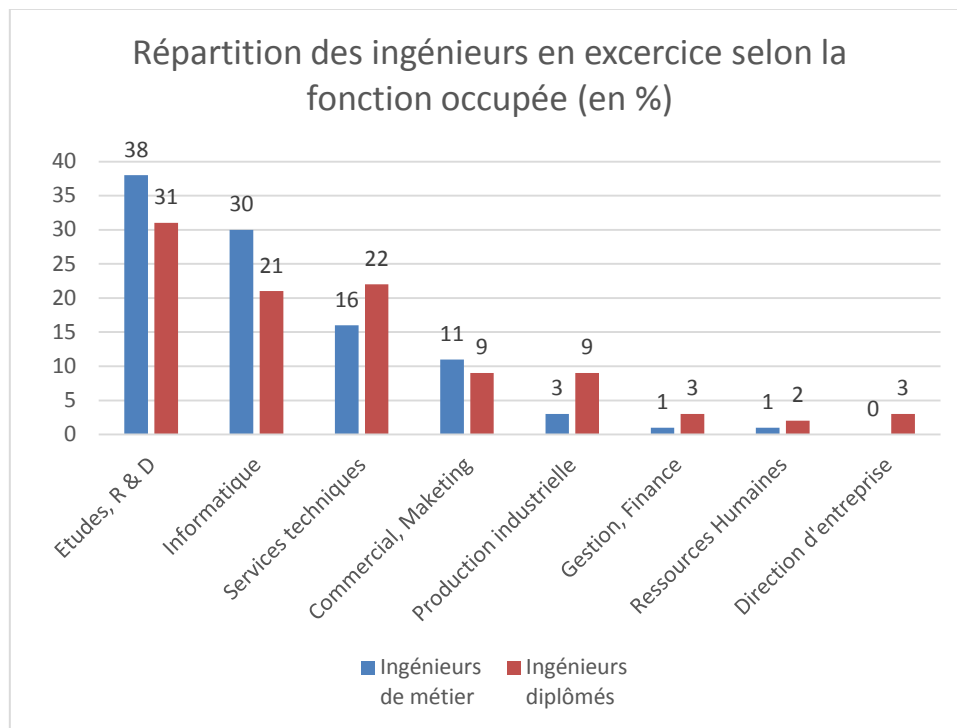
### III.1. Discipline principale lors de la formation

Le tableau qui suit montre les différences selon la discipline principale étudiée lors de la formation entre les ingénieurs diplômés et les « ingénieurs de métier ». 18% des ingénieurs de métier sont issus d'une formation en informatique contre 12% des ingénieurs diplômés. Alors que les ingénieurs diplômés sont 32% à avoir suivi une formation principale dans les sciences et technologies, les « ingénieurs de métier » sont 26% dans ce cas.

Discipline principale suivie lors de la formation	Ingénieurs de métier (en %)	Ingénieurs diplômés (en %)
Sciences et technologies	26	32
Informatique, télécom, multimédias	18	12
Electronique	15	14
Physique, sciences de la terre	7	6
Chimie, sciences de la vie	7	9
Mathématiques	6	5
Gestion, comptabilité	3	1
Agronomie, environnement	2	5
Commercial	2	0
Autre	14	16

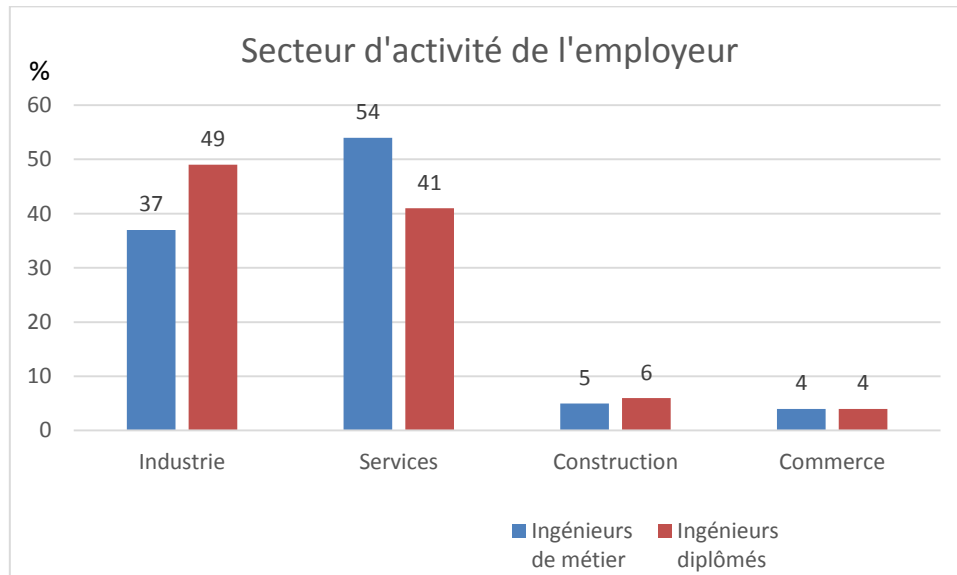
### III.2. Fonction occupée

Les ingénieurs en exercice occupent majoritairement des fonctions d'étude, et de « recherche et développement » (38% des « ingénieurs de métier » et 31% des ingénieurs diplômés) et d'informatique (30% et 21 % respectivement). La figure suivante montre les différences qui existent entre les deux populations d'ingénieurs par rapport à la fonction occupée. Les ingénieurs diplômés se trouvent plus fréquemment que les « ingénieurs de métier » dans des fonctions techniques (services et production industrielle) ou dans le secteur de la gestion et de la finance». Enfin, ils sont les seuls à être directeurs d'entreprise.



#### IV. Répartition selon le secteur d'activité de l'employeur

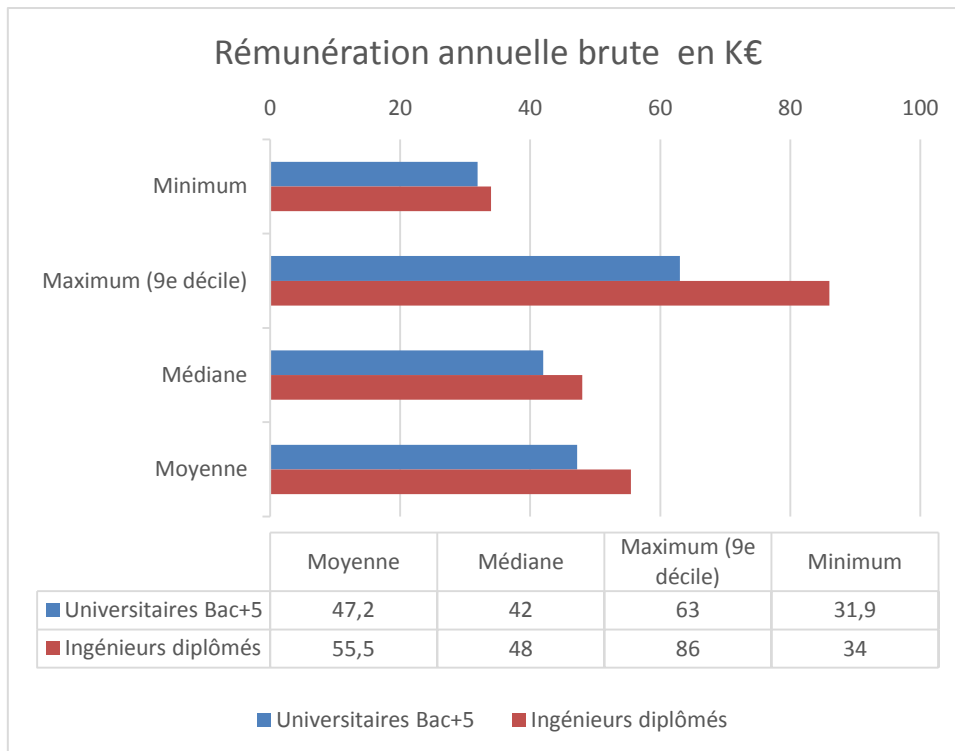
On observe une nette différence entre les ingénieurs diplômés et des « ingénieurs de métier » en ce qui concerne le secteur d'activité de l'employeur. 49% des ingénieurs diplômés sont employés dans l'industrie et 41 % dans les sociétés de services, alors que les « ingénieurs de métier » sont beaucoup plus présents dans les services (54% y sont employés), mais beaucoup moins dans l'industrie (37% dans ce secteur).



#### V. Rémunération annuelle brute des ingénieurs diplômés et des cadres universitaires

L'étude de l'APEC qui a servi à la présente analyse ne donne pas le niveau de rémunération des « ingénieurs de métier » pour le comparer à celui des ingénieurs diplômés, mais celui des cadres universitaires Bac+5 en général. Nous utilisons ici ces valeurs, sachant que 82% des « ingénieurs de métier » ont un diplôme universitaire Bac+5, afin de donner une indication sur l'écart de rémunération.

Ainsi, dans la figure suivante il est montré que la médiane du salaire brut annuel est de 48 K€ pour les ingénieurs diplômés et de 42 K€ pour les cadres universitaires. L'écart le plus notable se trouve dans les salaires les plus élevés : les ingénieurs diplômés du 9<sup>ième</sup> décile gagnent 86 K€ contre 63K€ pour les cadres universitaires.



Suite à l'étude de l'APEC, nous pouvons constater que les ingénieurs « de métier » sont presque aussi nombreux que les ingénieurs diplômés. Ils sont en moyenne plus jeunes, et exercent plus volontiers leurs compétences dans le secteur des services que dans l'industrie. Leurs fonctions sont par ailleurs d'avantage liées à l'informatique et aux études, ainsi qu'à la recherche et au développement. Enfin, la rémunération des ingénieurs de métier est plus faible que celle des ingénieurs diplômés.